

# Plan d'engagement actionnarial 2025

Aujourd'hui, nous contribuons, ainsi que plusieurs de nos clients, aux émissions de gaz à effet de serre. Nous avons mis en place une stratégie visant à réduire nos propres émissions et à concevoir des solutions qui aident nos clients à investir de manière durable. Pour plus d'informations, consultez le lien <https://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/net-zero>



**HSBC** Asset Management

Dans cette section, nous présentons les thèmes que nous abordons dans le cadre de notre engagement actionnarial et les principales actions qui, selon nous, permettent d'atténuer les risques et/ou d'accroître la valeur. Ainsi, nous encourageons les entreprises dans lesquelles nous investissons à travailler sur ces thèmes.

Ces actions consistent notamment à proposer des conseils sur les bonnes pratiques. Nous sommes conscients du fait que les émetteurs en sont à des stades de progression différents. Dans la pratique, nous adaptons notre approche en fonction des circonstances, de la maturité et de l'exposition au risque de chaque organisation. Notre approche consiste à fixer des objectifs d'engagement clairs, réalisables et adaptés aux capacités et au contexte des émetteurs avec lesquels nous travaillons. Nous accordons une grande importance au contexte régional, en particulier pour les marchés émergents et les économies en développement, afin de trouver le juste équilibre entre un changement significatif et les nuances propres à chaque région

Les principales actions que nous mettons en avant ne constituent pas une liste exhaustive, et nous reconnaissons que nombre de nos thèmes sont interconnectés, chacun pouvant influencer les autres et être influencé par eux.

### Présentation des thèmes

Thème	Principaux sujets de dialogue	
Gouvernance d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Efficacité du conseil d'administration</li> <li>Responsabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Standards de marché</li> <li>Communication d'informations</li> </ul>
Changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie</li> <li>Risques et reporting</li> <li>Adaptation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transition juste</li> <li>Gouvernance</li> </ul>
Bioéconomie et capital naturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie</li> <li>Risques et reporting</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernance</li> <li>Sujets de dialogue</li> </ul>
Droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politiques</li> <li>Supervision du conseil d'administration</li> <li><i>Due diligence</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanismes de réclamation et mesures de remédiation</li> <li>Surveillance en continu</li> <li>Communication d'informations</li> </ul>
Talents et opportunités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conditions de travail</li> <li>Juste rémunération</li> <li>Inclusion et appartenance</li> </ul>	
Fiabilité des technologies et des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risques liés aux technologies et aux données</li> <li>Sécurité et protection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vie privée et droits numériques</li> <li>Solutions technologiques et de données</li> </ul>

### Bioéconomie et capital naturel



#### Pourquoi nous engageons avec les émetteurs

La bioéconomie, dans ce contexte, désigne un système économique qui utilise des ressources biologiques, telles que les plantes, les animaux et les micro-organismes, pour produire de la nourriture, des matériaux et de l'énergie. Le capital naturel désigne les stocks mondiaux d'actifs naturels, dont les ressources géologiques, le sol, l'air, l'eau et tous les êtres vivants.

La perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes naturels ont atteint des niveaux critiques, ce qui pose des risques économiques importants. On estime aujourd'hui que plus d'un quart des espèces de la planète sont menacées d'extinction.<sup>17</sup> Ce déclin met en péril les services écosystémiques essentiels au bien-être humain, tels que la pollinisation, la purification de l'eau et la régulation de notre climat. Les entreprises qui ont un impact négatif sur la biodiversité et la nature sont de plus en plus exposées à des risques réglementaires et de réputation, car les gouvernements et l'opinion publique accordent une plus grande attention à ces questions.

Les services écosystémiques sont importants pour de nombreux secteurs et entreprises dans lesquels nous investissons pour le compte de nos clients. On estime que plus de la moitié du PIB mondial dépend modérément ou fortement de la nature et de ses services.<sup>18</sup> De même, le dépassement de « points de basculement » dans des services écosystémiques majeurs, tels que la pollinisation sauvage, la pêche en haute mer et l'approvisionnement en bois, pourrait entraîner des pertes de 2 700 milliards de dollars du PIB mondial d'ici 2030, soit plus de 2 % de la production mondiale, qui toucheront surtout les pays à faible revenu.<sup>19</sup> La nature offre de nombreux avantages sociaux à la société, en plus de sa valeur intrinsèque. Par conséquent, les investisseurs s'intéressent de plus en plus aux modèles économiques qui contribuent à restaurer, plutôt qu'à dégrader, la biodiversité et la nature.

La bioéconomie et le capital naturel sont des questions vastes et complexes, mais elles peuvent être abordées dans le cadre de nos engagements en se concentrant sur des domaines essentiels, notamment (mais pas exclusivement) la déforestation, les pratiques agricoles (telles que l'agriculture régénérative), l'élevage responsable (y compris le bien-être animal et l'atténuation de la résistance aux antimicrobiens), la surexploitation des ressources naturelles, la pollution (de l'air, de l'eau, des sols) et la promotion de l'économie circulaire.

17. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la liste rouge de l'UICN : <https://www.iucnredlist.org/>.

18. Forum économique mondial. (2020). *Nature risk rising: Why the crisis engulfing nature matters for business and the economy* (Hausse du risque lié à la nature : pourquoi la crise liée au patrimoine naturel est cruciale pour les entreprises et l'économie).

[https://www3.weforum.org/docs/WEF\\_New\\_Nature\\_Economy\\_Report\\_2020.pdf](https://www3.weforum.org/docs/WEF_New_Nature_Economy_Report_2020.pdf). Voir aussi PricewaterhouseCoopers. (2023). *Managing nature risks: A guide for business*. (Gestion des risques naturels : un guide pour les entreprises.) <https://www.pwc.com/gx/en/strategy-and-business/content/sbpwc-2023-04-19-Managing-nature-risks-v2.pdf>.

19. Johnson, J. A., Ruta, G., Baldos, U., Cervigni, R., Chonabayashi, S., Corong, E., Gavryliuk, O., Gerber, J., Hertel, T., Nootenboom, C., & Polasky, S. (2021). *The economic case for nature: A global earth-economy model to assess development policy pathways*. (L'argument économique en faveur de la nature : un modèle d'économie mondiale de la Terre pour évaluer les options de politique de développement.) Banque mondiale <https://hdl.handle.net/10986/35882>.

## Bioéconomie et capital naturel

Les questions relatives à ce thème portent notamment sur :

Qualité de l'air, pollution et déchets toxiques	Solutions fondées sur la nature	Approvisionnements en matières premières	Biodiversité et impacts écologiques
Stratégie de la nature	Gestion de l'eau et des eaux usées	Solutions liées à l'économie circulaire	Conception de produits et gestion du cycle de vie

### Approche pour initier un dialogue

Nous sommes conscients du fait que la nature et la biodiversité englobent un large éventail de sujets environnementaux et que les pratiques continuent d'évoluer dans ce domaine. Nous mettons en avant les bonnes pratiques ci-dessous et encourageons les entreprises prioritaires, pour lesquelles la bioéconomie et le capital naturel sont des enjeux pertinents, à s'y conformer.

Nous examinons également les actions spécifiques à certains secteurs et industries. Ce sujet est complexe et la définition d'objectifs peut s'avérer difficile, d'autant plus que les approches sectorielles fondées sur la science et les mesures de données universelles continuent d'évoluer. Nous encourageons les entreprises à continuer de progresser et à utiliser les nombreuses ressources publiques disponibles. Lors de nos échanges avec les émetteurs, nous nous efforçons de partager les bonnes pratiques afin de favoriser des résultats positifs.

<b>Stratégie en matière de bioéconomie et de capital naturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Reconnaître publiquement l'importance de la perte de biodiversité et de la nature, s'engager à minimiser les incidences négatives et à conserver et restaurer les écosystèmes dans le cadre de leurs activités et sur leurs chaînes de valeur d'ici 2030.</li> <li>◆ Élaborer un plan global pour atteindre les objectifs fixés. Nous pensons que les entreprises devraient privilégier les actions qui contribuent le plus positivement à la biodiversité et à la nature, par exemple la mise en œuvre d'une politique de « déforestation zéro » ou un engagement à ne pas opérer dans des zones sensibles du point de vue de la biodiversité ou à ne pas s'approvisionner dans ces zones.</li> <li>◆ Fixer des objectifs clairs, en tenant compte de leurs impacts, de leurs dépendances, de leurs risques et de leurs opportunités spécifiques, et intégrer des informations sur les références et les méthodologies utilisées. Les bonnes pratiques consistent notamment à fixer des objectifs assortis de délais et alignés sur des preuves scientifiques.</li> </ul>
<b>Risques et reporting en matière de bioéconomie et de capital naturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Évaluer les impacts, les dépendances, les risques et les opportunités en lien avec la biodiversité et la nature dans l'ensemble de leurs activités et sur leurs chaînes de valeur.</li> <li>◆ Rendre compte publiquement des progrès réalisés sur les questions liées à la nature et à la biodiversité au moins une fois par an dans des rapports de développement durable et dans des cadres de reporting tels que celui du CDP. Nous encourageons également les entreprises à s'efforcer de présenter des reportings conformes aux recommandations de la <i>Taskforce for Nature-related Financial Disclosures</i> (TNFD).</li> </ul>
<b>Gouvernance de la bioéconomie et du capital naturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Établir et rendre public un système de surveillance au niveau du conseil d'administration et de la direction afin de promouvoir la responsabilité et la transparence, et définir clairement le champ d'application des activités concernées. Renforcer les compétences des employés sur ce sujet devrait également être une priorité.</li> </ul>
<b>Dialogue autour de la bioéconomie et du capital naturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Travailler avec tous les acteurs des chaînes de valeur pour apprendre et partager les meilleures pratiques, et collaborer avec les populations autochtones et les communautés locales lorsqu'elles sont concernées.</li> <li>◆ Faire en sorte d'insuffler des changements systémiques positifs en participant à des associations professionnelles et en dialoguant avec les responsables politiques et d'autres parties prenantes.</li> </ul>

Cette politique est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>.

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Le capital n'est pas garanti.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Siège social : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

[www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr)

Document non contractuel, mis à jour en mars 2025.

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2024.

AMFR\_2025\_INSTIT\_ESG\_0249. Expires: 30/04/2026

